Energies renouvelables : transition subie ? transition choisie ?



ÉVÈNEMENTS PUBLIÉE LE 11/05/2022

Saisine liée :
ACCEPTABILITÉ DES NOUVELLES INFRASTRUCTURES DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : TRANSITION SUBIE, TRANSITION CHOISIE ?
Formation de travail liée : COMMISSION ENVIRONNEMENT

Le CESE a adopté fin mars l'avis "Acceptabilité des nouvelles infrastructures de transition énergétique : transition subie, transition choisie ?" suite à la saisine du Premier ministre. Le CESE formule dans son avis ***23 préconisations*** *pour co-construire de façon sereine un mix énergétique au service de l'intérêt général, relire les préconisations du CESE.*

Comment améliorer la concertation pour choisir et ne plus subir la transition énergétique ?

Quelle sera la part des Energies renouvelables (EnR) dans le mix énergétique français ? Ce point est crucial au regard de l'urgence climatique et de la guerre en Ukraine qui a mis en exergue notre dépendance énergétique.
Devenant incontournables, la question de ces énergies se pose désormais sur une meilleure acceptabilité de leurs projets. Comment agir pour lever les derniers freins et oppositions ?

Les rapporteurs Claire Bordenave (Groupe CGT) et Nicolas Richard (Groupe Environnement et nature) et le Président Sylvain Boucherand de la Commission de l'Environnement vous proposent de dialoguer et d'échanger autour de cet avis :

Au programme des échanges :

- Comment améliorer la concertation pour un développement des projets dEnR ?
- L'affectation d'une part des taxes sur les EnR permettrait-elle de financer la lutte contre la précarité énergétique ?
- Quel contrat définir entre parties prenantes pour une répartition équitable des bénéfices/efforts entre les territoires consommateur et producteur ?

Découvrez notre avis et échangez avec les co-rapporteurs le 17 mai à 18h30

Je m'inscris au webinaire

© - copyright CESE - Novembre 2026